GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
Rue Jean-Baptiste Colyns, 3
1050 Ixelles
0487 78 72 15
ixelles@gracq.org

Pascal Smet
Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics
Rue du Marais 49-53
1000 Bruxelles

Ixelles, le 20 août 2014

Objet : projets d'aménagement de voiries régionales en faveur de la mobilité cyclable sur le territoire de la commune d'Ixelles

Monsier le Ministre,

La locale du GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens d'Ixelles à vous féliciter pour vos nouvelles attributions ministérielles en matière de mobilité et espérons que vous mettrez à profit votre mandat pour engager une réelle politique de mobilité durable au niveau de la Région de Bruxelles-Mobilité

Défendant les intérêts des cyclistes sur le territoire de la commune d'Ixelles, nous avons été amenés ces deux dernières années à soutenir des projets de la Région bruxelloise systématiquement bloqués par la majorité ixelloise. Parmi ces projets figurent :

- **Le réaménagement du boulevard Général Jacques** entre le carrefour de l'Etoile et l'avenue Emile de Beco prévoyant la réduction d'une bande automobile au profit des modes actifs (piste cyclable en site propre et trottoirs élargis). En dépit de l'avis défavorable de la commune d'Ixelles, la commission de concertation a tranché en faveur du projet. Logiquement, le projet aurait dû suivre son cours si ce n'est qu'il a été bloqué par le Secrétaire d'État alors en charge de l'urbanisme, Rachid Madrane. Le projet a in extremis pu être sauvé par la mise en place d'une phase test de 6 mois qui prévaut actuellement. Nous regrettons néanmoins que celle-ci, même si elle a le mérite d'exister, ne reproduit pas à l'identique le projet, la piste cyclable n'étant ainsi pas réellement séparée du trafic routier. Les comptages étant relativement positifs - la circulation automobile est relativement fluide, démontant ainsi les craintes de la commune -, nous espérons vivement que le terme de la phase test débouchera sur un réaménagement réel de ce boulevard urbain, en ce compris la mise en place d'une piste cyclable séparée du trafic compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques (vitesse et flux de circulation).
- **Concernant l'ICR 7, le réaménagement de façade à façade de la rue du Page** comprenant la mise en SUL de la voirie actuellement en sens unique en raison du parking en épis qui y préfigure : la mise en œuvre de ce projet est impérative pour assurer le passage de l'itinéraire cyclable régional (ICR) n°7 par la rue du Page, qui est d'ailleurs l'itinéraire privilégié par Bruxelles Mobilité pour des raisons de sécurité et de confort. Sans surprise, la commune d'Ixelles s'y est opposée d'emblée, arguant une perte de places de stationnement dû à la suppression du parking en épis. Malheureusement, en raison d'un concours de circonstance, la commission de concertation n'a pu trancher en faveur du projet, remettant un avis neutre. Le projet est actuellement entre les mains de l'administration régionale de l'urbanisme qui décidera *in fine* de délivrer ou non le permis d'urbanisme.

Considérant que ces deux projets visent à considérablement améliorer les conditions de circulation des modes actifs et la qualité de vie des riverains, nous espérons que vous vous montrerez attentif à l'évolution de ces deux projets et ne manquerez pas de les soutenir en vue de leur concrétisation future.

En vous remerciant d'avance pour les suites que vous donnerez à la présente et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pauline DE WOUTERS

Pour les membres de la locale du GRACQ d'Ixelles

Pièces jointes :

- Avis du GRACQ d'Ixelles sur le projet de réaménagement de la rue du Page, 12 mai 2014
- Communiqué de presse « Premiers pas vers un boulevard Général Jacques 'cyclistes admis' », 10 avril 2014
- Communiqué de presse « Combat de sumos sur le boulevard Général Jacques », 17 décembre 2013

SECRÉTARIAT CENTRAL
rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org